



Conseil Syndical

Séance du
21 décembre 2004 à 19h

Monsieur Jean Pierre Baeumler ouvre la présente séance du Conseil Syndical, la dernière de l'an 2004. Il indique que cette réunion est motivée par la validation du projet de contrat de pays – cadre. Il est nécessaire au Syndicat Mixte de délibérer afin de valider les crédits affectés au Pays, il serait dommage que ces derniers restent dans les caisses de l'Etat et de la Région.

Point 1 – Approbation du Compte –rendu et désignation du secrétaire de séance.

Il propose de suivre l'ordre du jour de la séance et soumet à l'approbation du Conseil le compte rendu de la séance du 15 octobre 2004.

- **Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

Il propose de désigner Mme Sonia Lévêque comme secrétaire de séance.

- **Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.**

Point 2 – Point sur les activités des commissions de travail du Syndicat Mixte

Commission Economie :

Monsieur Pierre Marie Kolb, Président de la Commission, informe le Conseil du recrutement du responsable du développement économique du Pays Thur Doller. Il s'agit de Mme Tatiana Rousseau qui arrive de la Ville de Vincennes où elle était en charge du service économie. Elle est attendue courant janvier au Pays. C'est l'aboutissement d'un dossier engagé depuis de nombreux mois et d'une attente et d'un besoin fort au niveau du Pays. En vue de son arrivée, il propose au Syndicat de se fixer des objectifs et propose à cet effet de réunir rapidement la commission.

Monsieur Pierre Marie Kolb annonce ensuite le Concours mené en partenariat avec le CEEI et intitulé « Entreprendre en Thur Doller, de l'idée à l'action ». Chacun de ces trois projets est doté d'un prix de deux mille euros, sous réserve de réalisation du projet, notamment pour le projet de la catégorie particulier, comme déjà signalé lors du dernier Conseil. Il indique avoir participé récemment à Saverne à la présentation des prix de l'ensemble des territoires participants au concours, soit 7 secteurs de l'Alsace. Notre territoire n'est pas celui ayant

enregistré le plus de projets, certains ayant réceptionnés plus de 20 dossiers. Il souhaite que cette initiative soit élargie vers les jeunes, un effort important doit être fait en leur direction. Il donne ensuite lecture du projet de délibération et la liste des lauréats :

- Catégorie entreprises : société Fondis de Vieux Thann
- Catégorie particulier : Monsieur Pierre Lehmann de Michelbach
- Grand prix du jury : société Protechnic de Cernay

➤ **Le Conseil approuve la délibération à l'unanimité.**

Monsieur Jean-Pierre Baeumler précise que Monsieur Adrien Zeller s'est félicité de la qualité des dossiers présentés dans le cadre de ce concours, qualité que dément partiellement les mauvaises statistiques alsaciennes en terme de création.

Commission Tourisme :

Stratégie touristique : **Monsieur François Tacquard**, Président de la Commission, indique qu'un premier rendu a été présenté par la société Planeth Consultant, la semaine dernière. Plusieurs scénarios ont été envisagés :

- Thur Doller, les hauts sommets de la randonnée vosgienne
- Les trésors des vallées sud Alsace
- Thur Doller, l'espace nature du Grand Mulhouse
- Thur Doller, vacances vertes en Alsace (qui a été rajouté à notre demande).

La suite du travail du cabinet consiste à nous aider à formaliser ce que nous souhaitons faire ensemble. Une journée de travail sera organisée à cet effet courant début 2005.

Train de la Doller

Monsieur Jean-Paul Omeyer évoque ensuite le travail confié à A Dessen concernant le train de la Doller, et plus particulièrement l'estimation d'un trafic ferroviaire sur cette voie, dans l'objectif d'obtenir l'autorisation de franchir la RN 66. Un tonnage de 102 000 tonnes susceptibles de transiter par la voie ferrée, a d'ores et déjà été identifié. Seul 15.2 % des marchandises sont transportées par le rail en France. Pour mémoire, cette voie a déjà utilisée pour le fret pour amener les matériaux, lors de la construction de la piste cyclable.

Cependant, le Pays arrive en limite de compétence, cette voie étant propriété du département du Haut Rhin. Monsieur Jean-Paul Omeyer propose aux conseillers de prendre connaissance de la motion qui vient d'être distribuée.

Monsieur Jean-Paul Omeyer cite également trois exemples français de voies à fort trafic franchies par des circulations ferroviaires : ligne fret Capestang-Béziers, en agglomération, ligne fret Aigues Mortes-Nîmes, ligne principale Bordeaux-Hendaye.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler considère qu'au delà de l'intérêt touristique de cette voie, elle comporte un réel intérêt économique, jouxtant de nombreuses zones d'activités. En outre, le contexte législatif a évolué, donnant maintenant la possibilité aux Départements d'être Autorité Organisatrice de transport de Voyageur sur ce type de ligne. Il propose que le Pays soumette ce dossier au Conseil Général afin de l'interpeller sur la question.

Monsieur Jean-Paul Heider souligne qu'il reste un point technique à résoudre, la SNCF faisant la sourde oreille quant à la réalisation d'une aiguille en gare de Cernay.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler rappelle aussi le travail du Conseil de développement qui s'est également exprimé en ce sens. Ce train est un contexte nouveau pour le développement du territoire et de la vallée de la Masevaux.

Monsieur Pierre Walter ne s'oppose pas à la motion de principe tel que présentée, mais souligne néanmoins sa perplexité quant à la mise en place d'un nouveau passage à niveau alors que partout ailleurs on cherche à les supprimer.

Monsieur Jean-Pierre Omeyer indique que les services du Ministère ne voit pas la moindre objection à ce projet, il nécessitera une mise en conformité. De plus, il n'y aura pas un passage de train toutes les 5 minutes. Les passages seront peu fréquents sur une journée.

➤ **Monsieur Baeumler soumet la motion au Conseil qui la valide à l'unanimité.**

Commission Services à la population :

- **Projet de services : Monsieur Michel Habib**, Président de la Commission, rappelle le travail mené conjointement avec le Conseil de développement, qui a connu un temps fort, le 4 novembre dernier avec la conférence de Monsieur Leurquin. Il déplore le faible nombre d'élus dans la salle, mais de nombreux responsables de services étant par contre présents. La suite du travail passera par la réalisation d'un état des lieux + diagnostic des services du territoire. A partir des forces et faiblesses ainsi identifiées, il s'agira de définir nos priorités.
- **CLIC : Monsieur Michel Habib** référent du Clic souligne l'axe de la politique de services représenté par le Clic. Ce dernier participe et anime des réflexions dans le cadre de l'élaboration du schéma gérontologique départemental. De plus, la gestion des CLIC sera transférée au 1er janvier 2005 aux départements. C'est le Clic également qui a été à l'origine de la soirée « Paroles d'Alzheimer » du 25 novembre dernier. Il s'agissait d'une approche culturelle et théâtrale de la problématique des personnes désorientées et de leurs aidants. Près de 300 personnes étaient dans la salle, dont une dizaine d'experts pour répondre aux questions. La maladie d'Alzheimer n'est pas un sujet facile, il faut avancer pour proposer des services aux malades et aux aidants. Un accueil de jour sera expérimenté dès janvier 2005 sur Thann. Il aura vocation à être développé aussi sur Masevaux, Saint Amarin et Cernay.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler indique qu'un accueil de jour pour 15 personnes nécessite un investissement très lourd en matériel et personnel. Il informe également le Conseil des résultats du passage de représentants ministériels à l'hôpital. Ces derniers souhaitent que la direction commune entre Thann, Cernay, Bitschwiller et Masevaux soit maintenue. Ils souhaitent également qu'une réflexion soit engagée avec d'autres établissements sanitaires en vue de constituer un pôle sanitaire au niveau du Pays. C'est un axe de travail pour 2005.

Par ailleurs, le SROS (Schéma Régional de l'Organisation Sanitaire) est en cours de renégociation.

Monsieur le Sous Préfet Jean-Pierre Balloux confirme que Thann est reconnue comme pôle de santé. Il est bien noté, près de 500 accouchements y ont lieu, mais est confronté à un problème préoccupant de recrutement de médecins anesthésistes réanimateur. Le renforcement avec des établissements voisins des CHU de Mulhouse, Besançon, ... sera à rechercher. Il assure Monsieur Baeumler de son soutien sur ce dossier.

Monsieur François Tacquard évoque la question des urgences médicales et plaide pour une maison médicale de secours à Thann. Sa Communauté de communes a d'ailleurs pris une motion sur l'organisation des secours d'urgence.

Commission Transport :

Rencontre des Autorités Organisatrices des Transports : **Monsieur Charles Wehrlen**, Président de la Commission, indique que l'ensemble des Autorités organisatrices des Transports oeuvrant sur notre territoire, se sont rencontrées pour la première fois, le 1^{er} décembre dernier. L'ensemble des projets routiers et ferroviaires ont été présentés à cette occasion.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler souligne la nécessité de rappeler l'attachement du Pays et de ses habitants au tram train et aux projets routiers qui doivent être menée conjointement. A cet effet, il invite les conseillers à prendre connaissance du projet de motion. Il se réjouit de l'annonce du ministre délégué débloquant des crédits de paiement inscrits au volet routier du contrat de plan, dont une partie concernera notre territoire.

Monsieur Pierre Walter formule quelques remarques sur le texte de la motion :

- Titre du document : motion sur le tram train et la déviation de Bitschwiller / Willer
- Seul un principe a été adopté concernant la déviation de Bitschwiller, cet axe de travail doit encore être validé techniquement.
- Si les perspectives sont bonnes coté région et Département, elles le sont nettement moins du point de vue de l'Etat, ce qui suscite beaucoup d'inquiétudes.
- Il n'y a pas spécialement lieu de se réjouir de l'annonce du déblocage des crédits, il s'agit simplement de crédits qui manquaient.

Il propose sa collaboration pour la rédaction définitive de la motion.

Monsieur François Tacquard partage les remarques de Monsieur Walter et souhaite apporter quelques précisions rédactionnelles à la motion:

- La route ne condamne pas le développement économique, mais l'affaiblit
- On ne se réjouit pas du déblocage des crédits (il ne s'agit que de 1/5 des crédits inscrits), mais que l'Etat tienne enfin sa parole et qu'on souhaite que les 4/5 restants soient aussi débloqués d'ici fin 2006.

Il indique que l'Association du Massif Vosgien poursuit sa stratégie dans le but de réduire encore le trafic. Encore 65 % d'infractions sont commises la nuit.

La réglementation doit être revue. Il suggère de ne pas citer ce point de façon trop superficielle dans la présente motion, mais de le faire à l'échelle du massif tout entier, défendre une vraie stratégie de transport cohérente.

Monsieur José Schruoffenegger

- Demande de ne pas parler d'axe majeur à l'échelle européenne.
- Suggère de prendre acte de la décision de l'Etat et de l'encourager à aller plus loin
- Suggère d'interpeller à travers la motion la Région et le Département afin que ceux-ci confirment leur soutien. Quant au trafic routier Poids Lourds, il adhère à la proposition de François Tacquard, pour une action plus concertée.

Monsieur Jacques Muller intervient sur la définition du terme transit et plaide en faveur d'une redéfinition globale du transit. Il précise aussi que le développement des transports contribue à la redynamisation économique mais aussi sociale de la vallée.

Monsieur Jean-Paul Heider précise que si la solution trouvée à Bitschwiller/Willer se confirme, les engagements pris par la région et le département seront respectés.

Concernant le tram train, il souligne une augmentation des coûts d'investissements, notamment du matériel. Une négociation est en cours aussi avec RFF par rapport à l'augmentation du coût des péages, pour revenir vers une normalisation du coût des péages.

Dans ce contexte, Monsieur Baeumler propose de maintenir l'expression d'une volonté commune du Pays Thur Doller sur ces deux importantes opérations, le débat pouvant être repris ultérieurement sur la question du trafic poids lourds.

Monsieur Jean-Pierre Balloux précise que les contrôles du trafic sont de plus en plus fréquents, les instructions vont toujours dans le sens de leur renforcement, en particulier la nuit.

- **Sous réserve de la prise en compte des différentes remarques, la motion est adoptée à l'unanimité.**

Commission Finances : **Monsieur Jean Paul Omeyer**, Président de la commission, précise que la commission s'est réunie récemment pour faire un bilan financier. Il en ressort que le bilan est globalement bon. La lecture des documents n'est pas toujours aisée, car toutes les années budgétaires n'ont pas encore été bouclées, certaines opérations se déroulant sur plusieurs années, comme le PLH engagé en 2001, la cartographie touristique en 2002, le serveur internet en 2003. Il souligne la qualité du travail effectué par Mmes Mura, Barzagli et Levêque, permettant de conserver une situation saine. L'ensemble des éléments chiffrés se trouve dans le document joint au présent compte rendu.

Il souligne également le non respect de la validation du budget N+1 du Syndicat Mixte courant du dernier trimestre N comme initialement convenu, le contrat de Pays étant encore en cours de négociation. Il exprime aussi le souhait de solliciter rapidement les communautés de communes membres du syndicat pour un versement à hauteur de 50% de la contribution de l'année 2004. Cet appel de fonds par anticipation permettra d'envisager la trésorerie du premier semestre 2005 de manière sereine.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler va saisir les intercommunalités en ce sens début janvier.

Point 3 – Administration Générale

Monsieur Jean Paul Omeyer, Vice président en charge des Finances, du Personnel et de l'administration Générale présente les différents points.

Conventions diverses : **Monsieur Jean Paul Omeyer** donne lecture de la délibération concernant le pass médiathèque, le CPIE pour une action d'éducation à l'environnement, le partenariat avec l'antenne d'univers Métiers et les frais d'animation concernant Monsieur Leurquin.

- **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Décision Modificative n°4 : **Monsieur Jean Paul Omeyer** donne connaissance des écritures comptables qu'il convient d'inscrire.

- **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Nouveau code des marchés Publics : **Monsieur Jean Paul Omeyer** donne lecture de la délibération.

Monsieur Pierre Walter suggère une modification de formulation : « ...marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés *sans formalités préalables* en raison de

- **Sous réserve de la prise en compte de cette nouvelle rédaction, la délibération est adoptée à l'unanimité.**

Point 4 – Contrat de Pays

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose d'aborder l'objet pour lequel, ce conseil a principalement été réuni ce soir, à savoir le Contrat de Pays. Il vous est présenté un contrat cadre précisant uniquement les enveloppes financières mobilisables auprès de l'Etat et de la Région Alsace, distinction étant faite entre les crédits de fonctionnement et d'animation générale et les crédits d'équipements. Ces montants, se rapportent aux années 2005 et 2006 :

| | Fonctionnement - animation | Investissement | Total |
|---------------|----------------------------|----------------|-----------|
| Etat | 160 000 | 235 000 | 395 000 |
| Région Alsace | 259 100 | 388 650 | 647 750 |
| Total | 419 000 | 623 650 | 1 042 750 |

Pour la mise en œuvre du programme d'actions du Pays, il peut aussi être fait appel, en sus, à des crédits traditionnels de nos partenaires financiers (région et Etat, mais aussi Département, Europe, autres lignes du CPER 2000-2006, ...).

L'objectif du Pays n'est pas d'engager ou de susciter des dépenses nouvelles, mais de représenter une plus value pour les actions du territoire.

Lors de la prochaine séance, il vous sera proposé d'arrêter une clé de répartition de ces enveloppes en fonction du programme d'actions 2005-2006 du Pays.

En outre, les Pays Bruche Mossig Piémont et Thur Doller bénéficient d'une année de crédits supplémentaires, car ils sont reconnus depuis début 2004, ce qui n'est pas le cas des autres territoires.

- **Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet le projet de convention au Conseil qui l'adopte à l'unanimité.**

Point 5 – Divers

Un calendrier prévisionnel des prochaines réunions est proposé :

Conseil Syndical : le 4 mars, le 17 juin, 23 septembre et le 16 décembre 2005 à 19h

Bureau Syndical : le 22 février, le 7 juin, le 13 septembre et le 29 novembre 2005 à 19h

Monsieur Jean Pierre Baeumler lève la séance à 20h35 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.